

# NON À LA DÉGRESSIVITÉ DES ALLOCATIONS CHÔMAGE !

**LE GOUVERNEMENT  
A ANNONCÉ  
LA DÉGRESSIVITÉ  
ET LE PLAFONNEMENT  
DES ALLOCATIONS  
CHÔMAGE POUR  
LES CADRES.**

**CONCRÈTEMENT,  
CELA SIGNIFIE  
QUE POUR CELLES  
ET CEUX QUI NE  
RETROUVERONT PAS  
IMMÉDIATEMENT  
DE TRAVAIL,  
LE MONTANT DES  
ALLOCATIONS  
CHÔMAGE BAISSERA  
ET NE LEUR  
PERMETTRA PLUS  
DE MAINTENIR  
LEUR NIVEAU DE VIE.**

*Pétition soutenue par :*

*Sophie Binet et Marie-José Kotlicki,  
cosecrétaires générales de l'UGICT-CGT.*

*François Hommeril, président  
de la CFE-CGC et Jean-François  
Foucard, Secrétaire National  
Emploi-formation de la CFE-CGC,  
négociateur assurance chômage.*

***Cadres, nous refusons de servir de poissons  
pilotes pour déstructurer le régime. Nous voulons  
continuer à financer et bénéficier d'un système  
de protection sociale solidaire !***

***Salariés, nous signons cette pétition pour défendre  
notre modèle de protection sociale solidaire, qui  
protège mieux les plus démunis parce qu'il est  
financé et bénéficie par l'ensemble du salariat.***

Cadres ou non, cette situation nous concerne tous et toutes car une fois expérimentée, n'en doutons pas, la dégressivité sera étendue à tous les autres salariés au prétexte de l'équité.

Pour justifier cette mesure, le gouvernement prétend que les cadres sont des favorisés, et que le montant « trop généreux » de leurs allocations chômage ne les incite pas à chercher un travail. Stigmatiser les cadres alors qu'on refuse de rétablir l'Impôt Sur la Fortune, la ficelle est un peu grosse.

Mais c'est surtout complètement faux. Le gouvernement a déjà mis en place depuis janvier la suspension des allocations chômage après 2 refus d'une offre d'emploi, y compris si les emplois proposés étaient à un salaire bien inférieur à celui perçu antérieurement et très éloignés géographiquement. Donc la pression est déjà énorme et les mécanismes existent déjà pour forcer les personnes privées d'emploi à accepter n'importe quoi.

C'est aussi « oublier » que les cadres étant peu au chômage, leurs cotisations représentent 42% des ressources du régime et leurs allocations comptent seulement pour 15% des dépenses. La dégressivité et le plafonnement des allocations des cadres dégagera donc peu d'économies. Par contre, les chiffres de l'UNEDIC démontrent que mettre à contribution les cadres dirigeants et instaurer des cotisations chômage sur la part des salaires supérieurs à 13 500€ permettrait de dégager 700 millions d'euros de recettes supplémentaires et concernerait d'abord les grandes entreprises qui concentrent les plus hauts salaires.

L'enjeu, c'est la conception même du régime d'assurance chômage et cela concerne l'ensemble des salariés.

En plafonnant les allocations, on passe d'un régime donnant droit au maintien du niveau de vie des salariés à un système de filet de sécurité minimum avec des indemnités plafonnées et conditionnées. Résultat : pour maintenir leur niveau de vie, celles et ceux qui en ont les moyens financiers seront renvoyés vers les assureurs. On passe ainsi de droits acquis par les cotisations et dus aux salariés à des aides sociales consenties au nom de la solidarité nationale et devant être « méritées » donc conditionnées. Cadres, retraités ou fonctionnaires, les plus gros contributeurs seront aussi ceux qui bénéficieront le moins du système. C'est ainsi que l'on organise le « ras le bol fiscal » et que l'on fabrique l'« assistanat ». Rien de tel pour diviser le salariat.



Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----

Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----



Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----

Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----



Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----

Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----



Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----

Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----



Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----

Prénom : -----

Nom : -----

Adresse mail : -----

Signature : -----

